

03 janvier 2012

GLOBAL PEOPLE SURVEY 2011

Les résultats sont très comparables à ceux de l'année précédente. Les points les plus marquants sont :

- l'augmentation du taux de participation en regard de l'an dernier (71% contre 47% en 2010), ce qui n'a rien d'étonnant si l'on considère les nombreuses pressions locales faites pour que les salariés répondent,
- le très mauvais score concernant les rémunérations, **seule une personne sur cinq pense être justement rémunérée**,
- seul 49% ont un avis favorable sur la rapidité des prises de décision, pour 25% l'avis est très défavorable,
- la remarquable implication du personnel, 86% vont au-delà du travail demandé, 73% adhère aux valeurs de BNPP,
- pour 38% les objectifs sur lesquels ils sont évalués ne sont **ni motivants, ni réalistes**,
- une légère amélioration dans le ressenti du management de proximité.

La direction nous assure qu'elle a la volonté d'améliorer les points négatifs, notamment en impliquant davantage les groupes. Par contre, aucune suggestion n'a été faite sur l'épineuse question des rémunérations : le décor est campé ...

En résumé, si elle affiche une volonté d'améliorer certains points, **elle est totalement muette sur ce qui la dérange trop !**

LE TRAITEMENT DES TICKETS RESTAURANT VA CHANGER A PARTIR DE MARS 2012

Le changement dont nous a fait part la DAP ne doit normalement concerner que le mode de prélèvement des tickets restaurant, celui-ci devant être effectué, non plus par débit en compte, mais par retenue sur le bulletin de salaire. Néanmoins, au cours des débats, le président du CEAP a mis l'accent sur le souci d'uniformisation des procédures d'un groupe à l'autre en citant un groupe pour lequel les salariés ne peuvent choisir librement, entre l'accès à leur restaurant d'entreprise et la délivrance de tickets restaurant, leur choix devant s'appliquer pour une période minimum de plusieurs mois.

Pour FO, il est clair que les salariés appelés à travailler sur des lieux différents d'un jour à l'autre (CRC par exemple) **doivent pouvoir choisir en toute liberté leur mode de restauration**. Pour ces collègues, un système de défraiement devrait être mis en place, mais aucun détail ne nous a été donné. Le 10 janvier, se tient au CEAP une commission restaurant dont FO a la présidence, nous en profiterons pour se faire préciser tous ces points, **car il est exclu qu'au nom d'une standardisation des procédures le personnel subisse des restrictions en matière de prise en charge de ses repas**.

OFFRE MOBILE

La DAP a rappelé qu'au moins un contrat devait avoir été souscrit en 2011. Elle a par ailleurs confirmé, que les réalisations 2011 seront bien intégrées, à celles de 2012 pour l'appréciation des objectifs. N'hésitez pas à nous signaler les dérives locales, car bien entendu, les pressions habituelles ont déjà largement commencé, sans prendre en compte le fait qu'il s'agit d'un type de produit bien particulier pour lequel les clients ne sont pas forcément disposés à payer plus cher que ce que propose Orange.

*L'équipe FO de la
DAP vous souhaite
une très bonne
année 2012.*

